





Rendez-vous le 26 mai au stade Robinson de Corbeil-Essonnes pour la Fête de la nature et la signature de la convention cadre du plan de préservation et d'aménagement.

Crédit photo : DR

Grand angle

11

CIRQUE DE L'ESSONNE

Un poumon vert à préserver au cœur de l'agglomération

Il y a encore quelques dizaines d'années, on y cultivait la pêche de vigne et l'oignon de Corbeil. Son coteau était planté de vignes et de vergers qui s'étagaient sur ses pentes. C'est que le Cirque de l'Essonne, creusé dans un méandre de la rivière en bordure du plateau de Brie, présente la forme parfaite d'un amphithéâtre. Cet immense théâtre de verdure de 130 hectares, dont 50 sont encore cultivés par des agriculteurs, fait l'objet d'un vaste plan de préservation et d'aménagement porté par le Département, l'agglomération et les communes de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé. Le poumon vert de Grand Paris Sud va pouvoir de nouveau respirer dans de bonnes conditions et s'ouvrir aux visiteurs.



134

la superficie en hectares du Cirque de l'Essonne, dont 50 exploités par des agriculteurs



91

le nombre d'hectares déjà propriétés publiques (45 Grand Paris Sud, 46 Corbeil-Essonnes)



10

le nombre d'associations réunies au sein du collectif Le Cirque de l'Essonne à cœur, associé au comité de pilotage du plan programme

DR



ESPACE NATUREL SENSIBLE

Un plan de 6,5 millions d'euros pour réaménager le Cirque de l'Essonne

Grand Paris Sud possède avec le Cirque de l'Essonne un espace naturel remarquable, et qui mérite d'être valorisé. L'agglo et ses partenaires lancent un vaste programme de réaménagement.



Connaissiez-vous le Cirque de l'Essonne? En cas de réponse négative, vous n'aurez bientôt plus aucune excuse! L'agglo et ses partenaires viennent d'y lancer un vaste programme de 6,5 millions d'euros d'études et de travaux, afin de le valoriser et de l'ouvrir au public. Pourquoi le Cirque? Parce que la rivière Essonne a creusé aux frontières de Corbeil-Essonne, de Lisses et de Villabé un coteau qui prend la forme d'un vaste amphithéâtre. Ce site de 130 hectares se compose d'une mosaïque de milieux naturels qui font toute sa richesse: ormaies, frênaies, zones humides, fossés, mares, espaces agricoles... On y dénombre, entre autres, 10 espèces de mammifères, 54 espèces d'oiseaux, 26 espèces de papillons de jour et 28 espèces de libellules. Mais il fait également l'objet de vandalisme, de dépôts sauvages, de pollutions et d'occupations illégales (cabanons et jardins potagers) qui mettent en cause son équilibre écologique.

Un Espace Naturel Sensible

Autant de raisons pour lesquelles l'agglo, les trois communes, le Conseil départemental du 91 et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne ont élaboré un vaste

plan programme destiné à réaménager le site et à le protéger, tout en le rendant accessible au public. Le projet vient de connaître une étape décisive avec l'adoption par le conseil communautaire de Grand Paris Sud, le 13 février, de la « Convention cadre de biodiversité urbaine pour la préservation et la valorisation du Cirque naturel de l'Essonne ». Convention qui sera signée dans les semaines qui viennent avec les partenaires cités plus haut... En attendant, le projet est donc définitivement sur les rails, un peu moins d'un an après le classement officiel du site en Espace Naturel Sensible.

Observatoires et jardins partagés

Des travaux prioritaires ont même déjà été engagés fin 2017, qui se poursuivent actuellement : nettoyage et/ou réouverture de voies, chemins et sentiers, réouverture de couloirs de vue depuis le haut du coteau, élagage de sécurité, installation de chicanes et de barrières aux entrées, installation de mobilier d'accueil (panneaux d'affichage, corbeilles...). Le tout pour une somme de 186 000 euros TTC, qui s'ajoute aux 6,5 millions du plan programme. Celui-ci débute dès 2018 avec les études techniques préalables et de conception de l'aménagement. Il se poursuivra jusqu'en 2023 avec des travaux de réhabilitation, des travaux hydrauliques, écologiques et paysagers, et enfin des travaux d'aménagement. La convention prévoit entre autres la réalisation d'observatoires, de passerelles, de signalétique, de cheminements, de parkings, de barrières, de jardins partagés et d'un jardin pédagogique. ■

Le Cirque en fête le 26 mai
 Les associations réunies au sein du collectif « Le Cirque de l'Essonne à cœur » (page 14) organisent leur fête annuelle de la nature le 26 mai, dans le cadre de la manifestation départementale « Essonne verte, Essonne propre ». Lors de cette fête, les partenaires du plan programme (agglo, communes, conseil départemental et CAUE) signeront la convention cadre dans l'après-midi. Le samedi 26 mai, de 10 h à 17 h, au stade Robinson de Corbeil-Essonnes.



6,5 M€

en millions d'euros, le coût prévisionnel TTC des études et des travaux du plan programme



2,4 M€

en millions d'euros, la participation TTC du Conseil départemental 91